



Service départemental
de communication interministérielle
de la Corrèze

Tulle, le 21 juillet 2019

COMMUNIQUÉ - PRESSE

Activation du niveau 3 – alerte canicule

Au vu des conditions météorologiques, le département de la Corrèze vient d'être placé **en alerte orange canicule à compter du lundi 22 juillet à 6h**, par les services de Météo France. Les températures diurnes pourraient atteindre au maximum **41°C** et les températures nocturnes au maximum **23° C** selon l'altitude.

En conséquence, le préfet de la Corrèze a décidé d'activer le « niveau 3 – alerte canicule » du plan départemental de gestion de la canicule, en concertation avec l'Agence régionale de santé (ARS).

L'ensemble des services sanitaires de la région et du département est ainsi mobilisé et les mesures de prévention prévues dans le plan national sont :

- assurer la permanence des soins auprès des médecins de ville et la bonne réponse du système de santé ;
- mobiliser les établissements accueillant des personnes âgées et en situation de handicap pour prévenir les risques sanitaires liés à la chaleur ;
- mobiliser les maires et les associations pour permettre l'assistance aux personnes isolées et/ou à risque ;
- informer la population sur les mesures de prévention liées à la chaleur.

Le préfet appelle chacun à la plus grande vigilance. Le danger est plus grand pour les personnes âgées, les personnes atteintes de maladies chroniques ou de troubles de la santé mentale, les personnes qui prennent régulièrement des médicaments et les personnes isolées sont plus fragiles face à la canicule.

Contacts presse

Coraline Combezou - Amandine Barrat

☎ 05.55.20.56.75 – 05.55.20.55.04

coraline.combezou@correze.gouv.fr

amandine.barrat@correze.gouv.fr

✉ 1 rue Souham – BP 250 – 19012 Tulle cedex. ☎ Standard : 05.55.20.55.20 – Télécopie : 05.55.20.73.43

Site internet départemental : <http://www.correze.gouv.fr/>



Facebook



Twitter